

# BUDGET 2025 DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Yan  
CHANTREL

## POINTS À RETENIR

Pour 2025, le budget total de la mission *Action extérieure de l'état* est **en baisse de 143 M€ (-3,91%)** en crédits de paiement. Il s'élève à 3 532,5 M€.

**Le MEAE bénéficie d'un schéma d'emplois de +75 ETP en 2025.** Les effectifs au 31 décembre 2025 devraient être de 13 920 ETP. Les dépenses de personnel s'élèvent pour 2025 à 1 343,8 M€, en hausse de 28,6 M€ (+2,18%).

Service	Schéma d'emplois	ETP au 31/12/2025
Administration centrale	+20,00	2 918,00
Services à l'étranger	+34,00	7 846,00
Autres	+21,00	3 156,00
<b>Total</b>	<b>+75,00</b>	<b>13 920,00</b>

### I. Programme 151 – Français à l'étranger et affaires consulaires

**Le budget du programme 151 est en baisse de 3,9 M€ (-2,4%)** à 156,9 M€.

- La dotation allouée au **service public consulaire** est en hausse de 2,1 M€ (+28%) à 9,7 M€, principalement pour financer le déploiement intégral du *Service France Consulaire* et arriver à une couverture mondiale d'ici la fin 2025.
- L'autre poste en hausse concerne les projets de **modernisation de l'administration consulaire** qui voient leurs crédits augmenter de 2,9 M€ (+63%) à 7,37 M€, notamment la dématérialisation de l'état civil (+2,4 M€, soit + 267%) et le vote par internet (+ 0,4 M€, soit + 49%)
- Le budget global des **affaires sociales** s'élève à 19,9 M€, en baisse d'1,6 M€ par rapport à 2024. En particulier, les aides sociales directes baissent d'1 M€ (-6%) à 15,2 M€, l'enveloppe STAFE est amputée de 20% (1,6 M€, contre 2M€ en 2024), la dotation aux OLES baisse de 0,2 M€ (-14%) à 1,2 M€, la contribution à la « catégorie aidée » de la CFE n'augmente pas (380 000 €) et l'aide aux centres médico-sociaux baisse de 30% (-30 000 €).

- Le budget des **aides à la scolarité** est en baisse de 7 M€ (-5,81%) à 113,5 M€. Le montant des bourses scolaires s'élève à 111,5 M€ au lieu de 118 M€ en 2024 (-5,5%) et la dotation d'1 M€ pour le *Pass Education langue française* n'est pas reconduite en 2025. En revanche, l'enveloppe consacrée à l'aide à la scolarisation des élèves en situation de handicap est portée à 2 M€ (+0,5 M€).
- Comme en 2024, il n'y a ni augmentation des **dépenses de fonctionnement de l'AFE** ni aide supplémentaire pour les déplacements des CAFE alors que la hausse des coûts de transport est prise en compte pour les diplomates.
- Les crédits consacrés aux **frais de contentieux de refus de visa** sont en forte hausse de 1,2M€ (+46%) à 3,8 M€, pour permettre la résorption complète du stock de dossiers.

## II. Programme 185 – Diplomatie culturelle et d'influence

**Le budget du programme 185 est en baisse de 45 M€ (-6,27%) à 676 M€.**

- La subvention à l'**AEFE** est en baisse de 14 M€ (-3,10 %) à 441 M€. Le ministère justifie cette diminution par la fin de l'aide exceptionnelle au Liban accordée jusqu'en 2024 (-10 M€) et par un ajustement du coût réel de la réforme du statut des personnels détachés de l'AEFE. En 2025, une baisse du plafond d'emplois de 15 ETPT est prévue, en raison d'une « *sous consommation de ce plafond d'emplois par l'AEFE* », et pour redéployer 5 ETPT vers Campus France.
- Le budget « **Langue française et diversité linguistique** » est en forte baisse de 9,6 M€ (-31%), impactant le financement de bourses et de formations en Français langue étrangère (FLE) et les opérations de promotions de la langue française dans les Instituts français et les Alliances françaises. La subvention à **l'Institut Français Paris** est aussi en baisse de 1,7 M€ (-6%) à 26,5 M€, mais son plafond d'emplois reste stable à 153 ETPT.
- Le budget **Enseignement supérieur et recherche** est particulièrement touché, avec une coupe de 15 M€ (-12%), qui va notamment amputer les dépenses de fonctionnement et d'opération des instituts français de recherche à l'étranger (IFRE-UMIFRE), mais aussi les programmes d'échanges d'expertise et scientifiques. La subvention à **Campus France** est néanmoins épargnée à 3,38 M€ (-0,09 M€) et son plafond d'emplois réhaussé de 5 ETPT.

- Autres dotations sacrifiées : les objectifs de développement durable en baisse de 0,6 M€ (-25%) à 1,8 M€, et la diplomatie économique et attractivité en baisse de 5,4 M€ (-52%) à 5M€.

### III. Programme 105 – Action de la France en Europe et dans le Monde

**Le budget du programme 105 est en baisse de 90 M€ (-3,23%) à 2 699,6 M€.**

- Les deux principales causes de cette baisse sont une prévision pour la **Facilité européenne pour la paix** en diminution de 40 M€ par rapport à 2024, et la fin des dépenses liées à la **mission de maintien de la paix des Nations unies au Mali** (MINUSMA) en cours de liquidation (60 M€ en 2024).
- En revanche, les dépenses dites d'état-major sont en hausse de 11 M€ (+9,10%) à 135 M€, en raison d'une dotation exceptionnelle de 20,8 M€ consacrée à **l'organisation de deux manifestations internationales de grande ampleur** :
  - Le sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle (IA), les 10 et 11 février 2025.
  - La conférence des Nations unies pour les océans (UNOC 3), qui se déroulera à Nice du 4 au 13 juin 2025 en présence des 193 délégations membres de l'ONU.
- Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda de la transformation du ministère, **l'ensemble des effectifs des programmes 151, 185 et 209 sont transférés vers le programme 105**. Une mesure censée favoriser « *une gestion plus dynamique des effectifs du ministère* ». Sont donc intégrées au programme 105 :
  - *Les dépenses de personnel de l'« Offre d'un service public de qualité aux français à l'étranger »* (ex-P151) en hausse de 0,24 M€ (+0,12%) à 207,6 M€.
  - *Les dépenses de personnel de l'« Instruction des demandes de visa »* (ex-P151) en hausse de 12 000€ (+0,20%) à 64,4 M€.
  - *Les dépenses de personnel de la « Diplomatie culturelle et d'influence »* (ex-P185) en hausse de 5,8 M€ (+6,85%) à 90,6 M€.
  - *Les dépenses de personnels de la « Solidarité à l'égard des pays en développement »* (ex-P209) en hausse de 2,6 M€ (+1,53%) à 172 M€.